



T4

Information financière supplémentaire

Quatrième trimestre de 2024

Relations avec les investisseurs, BCE
Richard Bengian

514-786-8219
richard.bengian@bell.ca

BCE

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)	T4 2024	T4 2023	Variation (\$)	% de variation	TOTAL 2024	TOTAL 2023	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 287	5 348	(61)	(1,1) %	21 073	21 154	(81)	(0,4) %
Tirés des produits	1 135	1 125	10	0,9 %	3 336	3 519	(183)	(5,2) %
Total des produits d'exploitation	6 422	6 473	(51)	(0,8) %	24 409	24 673	(264)	(1,1) %
Coûts d'exploitation	(3 817)	(3 906)	89	2,3 %	(13 820)	(14 256)	436	3,1 %
BALIA ajusté ^(A)	2 605	2 567	38	1,5 %	10 589	10 417	172	1,7 %
Marge du BALIA ajusté ^{(B)(3)}	40,6 %	39,7 %		0,9 pt	43,4 %	42,2 %		1,2 pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(154)	(41)	(113)	n.s.	(454)	(200)	(254)	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(933)	(954)	21	2,2 %	(3 758)	(3 745)	(13)	(0,3) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(317)	(299)	(18)	(6,0) %	(1 283)	(1 173)	(110)	(9,4) %
Charges financières								
Charges d'intérêts	(431)	(399)	(32)	(8,0) %	(1 713)	(1 475)	(238)	(16,1) %
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	17	27	(10)	(37,0) %	66	108	(42)	(38,9) %
Perte de valeur d'actifs	(4)	(109)	105	96,3 %	(2 190)	(143)	(2 047)	n.s.
Autres charges	(103)	(147)	44	29,9 %	(305)	(466)	161	34,5 %
Impôt sur le résultat	(175)	(210)	35	16,7 %	(577)	(996)	419	42,1 %
Bénéfice net	505	435	70	16,1 %	375	2 327	(1 952)	(83,9) %
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	461	382	79	20,7 %	163	2 076	(1 913)	(92,1) %
Actionnaires privilégiés	43	48	(5)	(10,4) %	181	187	(6)	(3,2) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	1	5	(4)	(80,0) %	31	64	(33)	(51,6) %
Bénéfice net	505	435	70	16,1 %	375	2 327	(1 952)	(83,9) %
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	0,51 \$	0,42 \$	0,09 \$	21,4 %	0,18 \$	2,28 \$	(2,10) \$	(92,1) %
Dividendes par action ordinaire	0,9975 \$	0,9675 \$	0,0300 \$	3,1 %	3,9900 \$	3,8700 \$	0,1200 \$	3,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	912,3	912,3			912,3	912,2		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	912,3	912,3			912,3	912,2		
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)	912,3	912,3			912,3	912,3		
Bénéfice net ajusté et BPA ajusté								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	461	382	79	20,7 %	163	2 076	(1 913)	(92,1) %
Éléments de rapprochement :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	41	113	n.s.	454	200	254	n.s.
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	198	(6)	204	n.s.	269	103	166	n.s.
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	–	204	(204)	(100,0) %	247	581	(334)	(57,5) %
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	(2)	3	n.s.	(57)	(80)	23	28,8 %
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	–	1	(1)	(100,0) %
Perte de valeur d'actifs	4	109	(105)	(96,3) %	2 190	143	2 047	n.s.
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(99)	(39)	(60)	n.s.	(467)	(100)	(367)	n.s.
Participations ne donnant pas le contrôle liées aux éléments de rapprochement ci-dessus	–	2	(2)	(100,0) %	(26)	2	(28)	n.s.
Bénéfice net ajusté ^(A)	719	691	28	4,1 %	2 773	2 926	(153)	(5,2) %
BPA ajusté ^(A)	0,79 \$	0,76 \$	0,03 \$	3,9 %	3,04 \$	3,21 \$	(0,17) \$	(5,3) %

n.s. : non significatif

^(A) Le BALIA ajusté représente un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Voir la note 2.3 *Total des mesures sectorielles*, la note 2.1 *Mesures financières non conformes aux PCGR* et la note 2.2 *Ratios non conformes aux PCGR* dans les notes annexes du présent rapport pour en savoir plus sur ces mesures.

^(B) La marge du BALIA ajusté est définie comme le BALIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)</i>	TOTAL 2024	T4 24	T3 24	T2 24	T1 24	TOTAL 2023	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23
Produits d'exploitation										
Tirés des services	21 073	5 287	5 286	5 308	5 192	21 154	5 348	5 281	5 303	5 222
Tirés des produits	3 336	1 135	685	697	819	3 519	1 125	799	763	832
Total des produits d'exploitation	24 409	6 422	5 971	6 005	6 011	24 673	6 473	6 080	6 066	6 054
Coûts d'exploitation	(13 820)	(3 817)	(3 249)	(3 308)	(3 446)	(14 256)	(3 906)	(3 413)	(3 421)	(3 516)
BAlIA ajusté	10 589	2 605	2 722	2 697	2 565	10 417	2 567	2 667	2 645	2 538
Marge du BAlIA ajusté	43,4 %	40,6 %	45,6 %	44,9 %	42,7 %	42,2 %	39,7 %	43,9 %	43,6 %	41,9 %
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(454)	(154)	(49)	(22)	(229)	(200)	(41)	(10)	(100)	(49)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 758)	(933)	(934)	(945)	(946)	(3 745)	(954)	(937)	(936)	(918)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 283)	(317)	(325)	(325)	(316)	(1 173)	(299)	(295)	(296)	(283)
Charges financières										
Charges d'intérêts	(1 713)	(431)	(440)	(426)	(416)	(1 475)	(399)	(373)	(359)	(344)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	66	17	16	17	16	108	27	27	27	27
Perte de valeur d'actifs	(2 190)	(4)	(2 113)	(60)	(13)	(143)	(109)	–	–	(34)
Autres (charges) produits	(305)	(103)	(63)	(101)	(38)	(466)	(147)	(129)	(311)	121
Impôt sur le résultat	(577)	(175)	(5)	(231)	(166)	(996)	(210)	(243)	(273)	(270)
Bénéfice net (perte nette)	375	505	(1 191)	604	457	2 327	435	707	397	788
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :										
Actionnaires ordinaires	163	461	(1 237)	537	402	2 076	382	640	329	725
Actionnaires privilégiés	181	43	45	46	47	187	48	47	46	46
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	31	1	1	21	8	64	5	20	22	17
Bénéfice net (perte nette)	375	505	(1 191)	604	457	2 327	435	707	397	788
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base et dilué	0,18 \$	0,51 \$	(1,36) \$	0,59 \$	0,44 \$	2,28 \$	0,42 \$	0,70 \$	0,37 \$	0,79 \$
Dividendes par action ordinaire	3,9900 \$	0,9975 \$	0,9975 \$	0,9975 \$	0,9975 \$	3,8700 \$	0,9675 \$	0,9675 \$	0,9675 \$	0,9675 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,2	912,3	912,3	912,2	912,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,2	912,3	912,3	912,5	912,3
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3	912,2
Bénéfice net ajusté et BPA ajusté										
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	163	461	(1 237)	537	402	2 076	382	640	329	725
Éléments de rapprochement :										
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	454	154	49	22	229	200	41	10	100	49
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	269	198	(42)	23	90	103	(6)	128	(1)	(18)
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	247	–	154	93	–	581	204	–	377	–
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(57)	1	(66)	2	6	(80)	(2)	1	(79)	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–
Perte de valeur d'actifs	2 190	4	2 113	60	13	143	109	–	–	34
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(467)	(99)	(258)	(25)	(85)	(100)	(39)	(38)	(5)	(18)
Participations ne donnant pas le contrôle liées aux éléments de rapprochement ci-dessus	(26)	–	(25)	–	(1)	2	2	–	–	–
Bénéfice net ajusté	2 773	719	688	712	654	2 926	691	741	722	772
BPA ajusté	3,04 \$	0,79 \$	0,75 \$	0,78 \$	0,72 \$	3,21 \$	0,76 \$	0,81 \$	0,79 \$	0,85 \$

BCE (1)
Informations sectorielles

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>	T4 2024	T4 2023	Variation (\$)	% de variation	TOTAL 2024	TOTAL 2023	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT)	5 681	5 744	(63)	(1,1) %	21 619	21 926	(307)	(1,4) %
Bell Média	832	822	10	1,2 %	3 151	3 117	34	1,1 %
Éliminations intersectorielles	(91)	(93)	2	2,2 %	(361)	(370)	9	2,4 %
Au total	6 422	6 473	(51)	(0,8) %	24 409	24 673	(264)	(1,1) %
Coûts d'exploitation								
Bell SCT	(3 245)	(3 325)	80	2,4 %	(11 788)	(12 206)	418	3,4 %
Bell Média	(663)	(674)	11	1,6 %	(2 393)	(2 420)	27	1,1 %
Éliminations intersectorielles	91	93	(2)	(2,2) %	361	370	(9)	(2,4) %
Au total	(3 817)	(3 906)	89	2,3 %	(13 820)	(14 256)	436	3,1 %
BAIIA ajusté								
Bell SCT	2 436	2 419	17	0,7 %	9 831	9 720	111	1,1 %
<i>Marge</i>	42,9 %	42,1 %		0,8 pt	45,5 %	44,3 %		1,2 pt
Bell Média	169	148	21	14,2 %	758	697	61	8,8 %
<i>Marge</i>	20,3 %	18,0 %		2,3 pts	24,1 %	22,4 %		1,7 pt
Au total	2 605	2 567	38	1,5 %	10 589	10 417	172	1,7 %
<i>Marge</i>	40,6 %	39,7 %		0,9 pt	43,4 %	42,2 %		1,2 pt
Dépenses d'investissement								
Bell SCT	907	975	68	7,0 %	3 746	4 421	675	15,3 %
<i>Intensité du capital (A)(3)</i>	16,0 %	17,0 %		1,0 pt	17,3 %	20,2 %		2,9 pts
Bell Média	56	54	(2)	(3,7) %	151	160	9	5,6 %
<i>Intensité du capital</i>	6,7 %	6,6 %		(0,1) pt	4,8 %	5,1 %		0,3 pt
Au total	963	1 029	66	6,4 %	3 897	4 581	684	14,9 %
<i>Intensité du capital</i>	15,0 %	15,9 %		0,9 pt	16,0 %	18,6 %		2,6 pts

(A) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Informations sectorielles – Tendance historique

	TOTAL					TOTAL				
	2024	T4 24	T3 24	T2 24	T1 24	2023	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>										
Produits d'exploitation										
Bell SCT	21 619	5 681	5 280	5 283	5 375	21 926	5 744	5 461	5 354	5 367
Bell Média	3 151	832	782	812	725	3 117	822	710	805	780
Éliminations intersectorielles	(361)	(91)	(91)	(90)	(89)	(370)	(93)	(91)	(93)	(93)
Au total	24 409	6 422	5 971	6 005	6 011	24 673	6 473	6 080	6 066	6 054
Coûts d'exploitation										
Bell SCT	(11 788)	(3 245)	(2 812)	(2 804)	(2 927)	(12 206)	(3 325)	(2 997)	(2 923)	(2 961)
Bell Média	(2 393)	(663)	(528)	(594)	(608)	(2 420)	(674)	(507)	(591)	(648)
Éliminations intersectorielles	361	91	91	90	89	370	93	91	93	93
Au total	(13 820)	(3 817)	(3 249)	(3 308)	(3 446)	(14 256)	(3 906)	(3 413)	(3 421)	(3 516)
BAlIA ajusté										
Bell SCT	9 831	2 436	2 468	2 479	2 448	9 720	2 419	2 464	2 431	2 406
Marge	45,5 %	42,9 %	46,7 %	46,9 %	45,5 %	44,3 %	42,1 %	45,1 %	45,4 %	44,8 %
Bell Média	758	169	254	218	117	697	148	203	214	132
Marge	24,1 %	20,3 %	32,5 %	26,8 %	16,1 %	22,4 %	18,0 %	28,6 %	26,6 %	16,9 %
Au total	10 589	2 605	2 722	2 697	2 565	10 417	2 567	2 667	2 645	2 538
Marge	43,4 %	40,6 %	45,6 %	44,9 %	42,7 %	42,2 %	39,7 %	43,9 %	43,6 %	41,9 %
Dépenses d'investissement										
Bell SCT	3 746	907	919	945	975	4 421	975	1 123	1 271	1 052
Intensité du capital	17,3 %	16,0 %	17,4 %	17,9 %	18,1 %	20,2 %	17,0 %	20,6 %	23,7 %	19,6 %
Bell Média	151	56	35	33	27	160	54	36	36	34
Intensité du capital	4,8 %	6,7 %	4,5 %	4,1 %	3,7 %	5,1 %	6,6 %	5,1 %	4,5 %	4,4 %
Au total	3 897	963	954	978	1 002	4 581	1 029	1 159	1 307	1 086
Intensité du capital	16,0 %	15,0 %	16,0 %	16,3 %	16,7 %	18,6 %	15,9 %	19,1 %	21,5 %	17,9 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	T4 2024	T4 2023	% de variation	TOTAL 2024	TOTAL 2023	% de variation
Bell SCT						
Produits d'exploitation						
Services sans fil	1 776	1 803	(1,5) %	7 149	7 120	0,4 %
Services de données filaires	2 033	2 030	0,1 %	8 117	8 084	0,4 %
Services voix filaires	649	697	(6,9) %	2 672	2 862	(6,6) %
Autres services sur fil	82	81	1,2 %	318	312	1,9 %
Produits externes tirés des services	4 540	4 611	(1,5) %	18 256	18 378	(0,7) %
Produits intersectoriels tirés des services	6	8	(25,0) %	27	29	(6,9) %
Produits d'exploitation tirés des services	4 546	4 619	(1,6) %	18 283	18 407	(0,7) %
Services sans fil	894	961	(7,0) %	2 715	2 885	(5,9) %
Services sur fil	241	164	47,0 %	621	634	(2,1) %
Produits externes/d'exploitation tirés des produits	1 135	1 125	0,9 %	3 336	3 519	(5,2) %
Total des produits externes	5 675	5 736	(1,1) %	21 592	21 897	(1,4) %
Total des produits d'exploitation	5 681	5 744	(1,1) %	21 619	21 926	(1,4) %
Coûts d'exploitation	(3 245)	(3 325)	2,4 %	(11 788)	(12 206)	3,4 %
BAIIA ajusté	2 436	2 419	0,7 %	9 831	9 720	1,1 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	42,9 %	42,1 %	0,8 pt	45,5 %	44,3 %	1,2 pt
Dépenses d'investissement	907	975	7,0 %	3 746	4 421	15,3 %
<i>Intensité du capital</i>	16,0 %	17,0 %	1,0 pt	17,3 %	20,2 %	2,9 pts

Bell SCT – Tendance historique

	TOTAL					TOTAL				
	2024	T4 24	T3 24	T2 24	T1 24	2023	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>										
Bell SCT										
Produits d'exploitation										
Services sans fil	7 149	1 776	1 811	1 788	1 774	7 120	1 803	1 828	1 766	1 723
Services de données filaires	8 117	2 033	2 038	2 034	2 012	8 084	2 030	2 032	2 021	2 001
Services voix filaires	2 672	649	663	677	683	2 862	697	717	722	726
Autres services sur fil	318	82	76	79	81	312	81	78	75	78
Produits externes tirés des services	18 256	4 540	4 588	4 578	4 550	18 378	4 611	4 655	4 584	4 528
Produits intersectoriels tirés des services	27	6	7	8	6	29	8	7	7	7
Produits d'exploitation tirés des services	18 283	4 546	4 595	4 586	4 556	18 407	4 619	4 662	4 591	4 535
Services sans fil	2 715	894	569	568	684	2 885	961	672	626	626
Services sur fil	621	241	116	129	135	634	164	127	137	206
Produits externes/d'exploitation tirés des produits	3 336	1 135	685	697	819	3 519	1 125	799	763	832
Total des produits externes	21 592	5 675	5 273	5 275	5 369	21 897	5 736	5 454	5 347	5 360
Total des produits d'exploitation	21 619	5 681	5 280	5 283	5 375	21 926	5 744	5 461	5 354	5 367
Coûts d'exploitation	(11 788)	(3 245)	(2 812)	(2 804)	(2 927)	(12 206)	(3 325)	(2 997)	(2 923)	(2 961)
BAIIA ajusté	9 831	2 436	2 468	2 479	2 448	9 720	2 419	2 464	2 431	2 406
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	<i>45,5 %</i>	<i>42,9 %</i>	<i>46,7 %</i>	<i>46,9 %</i>	<i>45,5 %</i>	<i>44,3 %</i>	<i>42,1 %</i>	<i>45,1 %</i>	<i>45,4 %</i>	<i>44,8 %</i>
Dépenses d'investissement	3 746	907	919	945	975	4 421	975	1 123	1 271	1 052
<i>Intensité du capital</i>	<i>17,3 %</i>	<i>16,0 %</i>	<i>17,4 %</i>	<i>17,9 %</i>	<i>18,1 %</i>	<i>20,2 %</i>	<i>17,0 %</i>	<i>20,6 %</i>	<i>23,7 %</i>	<i>19,6 %</i>

Indicateurs de Bell SCT ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	T4 2024	T4 2023	% de variation	TOTAL 2024	TOTAL 2023	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽³⁾						
Activations brutes d'abonnés	680 471	712 310	(4,5) %	2 351 507	2 224 555	5,7 %
Services postpayés	510 850	564 784	(9,5) %	1 641 053	1 608 503	2,0 %
Services prépayés	169 621	147 526	15,0 %	710 454	616 052	15,3 %
Activations (pertes) nettes d'abonnés	51 070	92 085	(44,5) %	309 517	411 189	(24,7) %
Services postpayés	56 550	128 715	(56,1) %	213 408	426 172	(49,9) %
Services prépayés	(5 480)	(36 630)	85,0 %	96 109	(14 983)	n.s.
Abonnés à la fin de la période ^{(A) (B) (C)}	10 288 574	10 287 046	–	10 288 574	10 287 046	–
Services postpayés ^(C)	9 530 436	9 422 830	1,1 %	9 530 436	9 422 830	1,1 %
Services prépayés ^{(A) (B)}	758 138	864 216	(12,3) %	758 138	864 216	(12,3) %
Revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné (\$/mois) ^{(3) (A) (B) (C) (D)}	57,15	58,71	(2,7) %	57,90	59,08	(2,0) %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois) ⁽³⁾	2,03 %	2,03 %	–	1,67 %	1,51 %	(0,16) pt
Services postpayés	1,66 %	1,63 %	(0,03) pt	1,33 %	1,15 %	(0,18) pt
Services prépayés	6,15 %	6,15 %	–	5,28 %	5,31 %	0,03 pt
Activations d'abonnés utilisant des appareils mobiles ⁽³⁾						
Activations nettes d'abonnés	100 343	78 746	27,4 %	310 882	293 307	6,0 %
Abonnés à la fin de la période	3 043 430	2 732 548	11,4 %	3 043 430	2 732 548	11,4 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail ⁽³⁾						
Activations nettes d'abonnés des services de détail	34 187	55 591	(38,5) %	131 521	187 126	(29,7) %
Abonnés des services de détail à la fin de la période ^{(B) (C) (E)}	4 490 896	4 473 429	0,4 %	4 490 896	4 473 429	0,4 %
Abonnés des services de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail ^{(3) (C)}						
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail	(444)	23 537	n.s.	21 614	81 918	(73,6) %
Abonnés des services de télé IP de détail à la fin de la période ^(E)	2 132 953	2 070 342	3,0 %	2 132 953	2 070 342	3,0 %
Services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail ⁽³⁾						
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(42 591)	(38 347)	(11,1) %	(187 426)	(176 612)	(6,1) %
Abonnés des SAR résidentiels de détail ^(E)	1 834 191	2 021 617	(9,3) %	1 834 191	2 021 617	(9,3) %

n.s. : non significatif

(A) Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell de notre clientèle d'abonnés des téléphones mobiles prépayés au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à compter de cette date.

(B) Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des téléphones mobiles prépayés au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à compter de cette date. De plus, en raison d'une récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant les services d'accès Internet haute vitesse de gros, nous ne sommes plus en mesure de revendre les services d'accès Internet par câble à de nouveaux clients dans notre zone de couverture des services sur fil depuis le 12 septembre 2024 et, par conséquent, nous avons retiré l'ensemble des 106 259 abonnés existants des services de câblodistribution dans la zone de couverture des services sur fil de notre clientèle d'abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse de détail à cette date.

(C) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout. Toujours au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés des services d'affaires à la suite d'une acquisition de petite envergure. Nous avons également retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T1 2024, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile. Enfin, depuis le T1 2024, nous ne présentons plus le nombre d'abonnés du service de télé par satellite de détail, car ces derniers ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés du service de télé de détail, et nous ne communiquons plus que le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail.

(D) Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

(E) Au T2 2024, nous avons augmenté le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail de 40 997 pour aligner le calcul de la désactivation de nos services de télé en continu Télé Fibe sur celui de notre service de Télé Fibe traditionnel. Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail avait augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

Indicateurs de Bell SCT – Tendance historique

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>	TOTAL 2024	T4 24	T3 24	T2 24	T1 24	TOTAL 2023	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23
Abonnés utilisant des téléphones mobiles										
Activations brutes d'abonnés	2 351 507	680 471	588 263	575 334	507 439	2 224 555	712 310	603 770	502 940	405 535
Services postpayés	1 641 053	510 850	374 116	389 213	366 874	1 608 503	564 784	423 364	347 746	272 609
Services prépayés	710 454	169 621	214 147	186 121	140 565	616 052	147 526	180 406	155 194	132 926
Activations (pertes) nettes d'abonnés	309 517	51 070	102 196	131 043	25 208	411 189	92 085	166 930	125 539	26 635
Services postpayés	213 408	56 550	33 111	78 500	45 247	426 172	128 715	142 886	111 282	43 289
Services prépayés	96 109	(5 480)	69 085	52 543	(20 039)	(14 983)	(36 630)	24 044	14 257	(16 654)
Abonnés à la fin de la période ^{(A) (B) (C)}	10 288 574	10 288 574	10 361 720	10 337 495	10 206 452	10 287 046	10 287 046	10 194 961	10 028 031	9 902 492
Services postpayés ^(C)	9 530 436	9 530 436	9 473 886	9 440 775	9 362 275	9 422 830	9 422 830	9 294 115	9 151 229	9 039 947
Services prépayés ^{(A) (B)}	758 138	758 138	887 834	896 720	844 177	864 216	864 216	900 846	876 802	862 545
RMU combiné (\$/mois) ^{(A) (B) (C)}	57,90	57,15	58,26	58,04	58,14	59,08	58,71	60,28	59,16	58,15
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,67 %	2,03 %	1,58 %	1,47 %	1,59 %	1,51 %	2,03 %	1,45 %	1,27 %	1,29 %
Services postpayés	1,33 %	1,66 %	1,28 %	1,18 %	1,21 %	1,15 %	1,63 %	1,10 %	0,94 %	0,90 %
Services prépayés	5,28 %	6,15 %	4,66 %	4,60 %	5,74 %	5,31 %	6,15 %	5,10 %	4,68 %	5,28 %
Activations d'abonnés utilisant des appareils mobiles										
Activations nettes d'abonnés	310 882	100 343	56 216	87 917	66 406	293 307	78 746	64 282	79 537	70 742
Abonnés à la fin de la période	3 043 430	3 043 430	2 943 087	2 886 871	2 798 954	2 732 548	2 732 548	2 653 802	2 589 520	2 509 983
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail										
Activations nettes d'abonnés des services de détail	131 521	34 187	42 415	23 841	31 078	187 126	55 591	79 327	24 934	27 274
Abonnés des services de détail à la fin de la période ^{(B) (C) (D)}	4 490 896	4 490 896	4 456 709	4 520 553	4 496 712	4 473 429	4 473 429	4 417 838	4 338 511	4 278 497
Abonnés des services de télé IP de détail ^(C)										
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services de télé IP de détail	21 614	(444)	9 197	(1 313)	14 174	81 918	23 537	35 976	11 506	10 899
Abonnés des services de télé IP de détail à la fin de la période ^(D)	2 132 953	2 132 953	2 133 397	2 124 200	2 084 516	2 070 342	2 070 342	2 046 805	2 010 829	1 999 080
SAR résidentiels de détail										
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(187 426)	(42 591)	(47 674)	(53 250)	(43 911)	(176 612)	(38 347)	(41 776)	(49 608)	(46 881)
Abonnés des SAR résidentiels de détail ^(D)	1 834 191	1 834 191	1 876 782	1 924 456	1 977 706	2 021 617	2 021 617	2 059 964	2 101 740	2 143 890

^(A) Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell de notre clientèle d'abonnés des téléphones mobiles prépayés au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à compter de cette date.

^(B) Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des téléphones mobiles prépayés au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à compter de cette date. De plus, en raison d'une récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant les services d'accès Internet haute vitesse de gros, nous ne sommes plus en mesure de revendre les services d'accès Internet par câble à de nouveaux clients dans notre zone de couverture des services sur fil depuis le 12 septembre 2024 et, par conséquent, nous avons retiré l'ensemble des 106 259 abonnés existants des services de câblodistribution dans la zone de couverture des services sur fil de notre clientèle d'abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse de détail à cette date.

^(C) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout. Toujours au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés des services d'affaires à la suite d'une acquisition de petite envergure. Nous avons également retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T1 2024, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile. Enfin, depuis le T1 2024, nous ne présentons plus le nombre d'abonnés du service de télé par satellite de détail, car ces derniers ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés du service de télé de détail, et nous ne communiquons plus que le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail.

^(D) Au T2 2024, nous avons augmenté le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail de 40 997 pour aligner le calcul de la désactivation de nos services de télé en continu Télé Fibe sur celui de notre service de Télé Fibe traditionnel. Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail avait augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

BCE – Dette nette et actions privilégiées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	31 décembre 2024	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Dettes à long terme	32 835	32 606	32 918	31 283	31 135
Dettes à court terme	7 669	7 475	6 587	6 386	5 042
50 % des actions privilégiées	1 767	1 780	1 780	1 807	1 834
Trésorerie	(1 572)	(1 860)	(1 398)	(789)	(547)
Équivalents de trésorerie	–	–	(250)	(171)	(225)
Placements à court terme	(400)	(750)	(750)	(700)	(1 000)
Dettes nettes ^(A)	40 299	39 251	38 887	37 816	36 239
Ratio de levier financier net ^(A)	3,81	3,72	3,70	3,62	3,48

Informations sur les flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	T4 2024	T4 2023	Variation (\$)	% de variation	TOTAL 2024	TOTAL 2023	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie disponibles (FTD) ^(A)	1 877	2 373	(496)	(20,9) %	6 988	7 946	(958)	(12,1) %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(963)	(1 029)	66	6,4 %	(3 897)	(4 581)	684	14,9 %
Dépenses d'investissement	(53)	(46)	(7)	(15,2) %	(187)	(182)	(5)	(2,7) %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(12)	(12)	–	–	(68)	(47)	(21)	(44,7) %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	25	3	22	n.s.	52	8	44	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	874	1 289	(415)	(32,2) %	2 888	3 144	(256)	(8,1) %
FTD	874	1 289	(415)	(32,2) %	2 888	3 144	(256)	(8,1) %

Informations sur les flux de trésorerie – Tendances historiques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	TOTAL 2024	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	TOTAL 2023	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023
FTD	6 988	1 877	1 842	2 137	1 132	7 946	2 373	1 961	2 365	1 247
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 897)	(963)	(954)	(978)	(1 002)	(4 581)	(1 029)	(1 159)	(1 307)	(1 086)
Dépenses d'investissement	(187)	(53)	(43)	(45)	(46)	(182)	(46)	(35)	(46)	(55)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(68)	(12)	(14)	(28)	(14)	(47)	(12)	(13)	(1)	(21)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	52	25	1	11	15	8	3	–	5	–
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2 888	874	832	1 097	85	3 144	1 289	754	1 016	85
FTD	2 888	874	832	1 097	85	3 144	1 289	754	1 016	85

n.s. : non significatif

^(A) La dette nette et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Voir la note 2.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et la note 2.4 Mesures de gestion du capital dans les notes annexes du présent rapport pour en savoir plus sur ces mesures.

États consolidés de la situation financière

	31 décembre 2024	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>					
ACTIF					
Actifs courants					
Trésorerie	1 572	1 860	1 398	789	547
Équivalents de trésorerie	–	–	250	171	225
Placements à court terme	400	750	750	700	1 000
Créances clients et autres débiteurs	4 489	4 024	3 909	3 929	4 031
Stocks	420	382	410	458	465
Actifs sur contrats	477	412	418	435	443
Coûts des contrats	702	726	683	704	633
Charges payées d'avance	259	328	405	385	230
Autres actifs courants	524	244	274	274	264
Actifs détenus en vue de la vente	80	88	85	55	60
Total des actifs courants	8 923	8 814	8 582	7 900	7 898
Actifs non courants					
Actifs sur contrats	282	249	261	272	292
Coûts des contrats	888	840	804	744	779
Immobilisations corporelles	30 001	29 915	30 060	30 357	30 352
Immobilisations incorporelles	16 786	16 824	17 628	16 770	16 609
Actifs d'impôt différé	136	126	121	121	96
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	341	320	322	322	323
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3 544	3 543	3 405	3 285	2 935
Autres actifs non courants	2 289	1 796	1 706	1 799	1 714
Goodwill	10 261	10 289	11 358	10 997	10 942
Total des actifs non courants	64 528	63 902	65 665	64 667	64 042
Total de l'actif	73 451	72 716	74 247	72 567	71 940
PASSIF					
Passifs courants					
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 507	4 099	4 342	4 345	4 729
Passifs sur contrats	774	710	749	817	811
Intérêts à payer	392	329	397	335	332
Dividendes à payer	933	937	937	938	910
Passifs d'impôt exigible	42	49	75	170	268
Dettes à court terme	7 669	7 475	6 587	6 386	5 042
Passifs détenus en vue de la vente	529	529	35	15	15
Total des passifs courants	14 846	14 128	13 122	13 006	12 107
Passifs non courants					
Passifs sur contrats	350	341	297	277	277
Dettes à long terme	32 835	32 606	32 918	31 283	31 135
Passifs d'impôt différé	5 235	5 256	5 271	4 981	4 869
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 204	1 238	1 202	1 227	1 278
Autres passifs non courants	1 646	1 166	1 427	1 421	1 717
Total des passifs non courants	41 270	40 607	41 115	39 189	39 276
Total du passif	56 116	54 735	54 237	52 195	51 383
CAPITAUX PROPRES					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE					
Actions privilégiées	3 533	3 559	3 559	3 614	3 667
Actions ordinaires	20 860	20 860	20 860	20 859	20 859
Surplus d'apport	1 278	1 271	1 263	1 241	1 258
Cumul des autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global	(159)	17	(15)	46	(42)
Déficit	(8 466)	(8 029)	(5 974)	(5 711)	(5 513)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE	17 046	17 678	19 693	20 049	20 229
Participations ne donnant pas le contrôle	289	303	317	323	328
Total des capitaux propres	17 335	17 981	20 010	20 372	20 557
Total du passif et des capitaux propres	73 451	72 716	74 247	72 567	71 940
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)	912,3	912,3	912,3	912,3	912,3

Données consolidées sur les flux de trésorerie

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)</i>	T4 2024	T4 2023	Variation (\$)	TOTAL 2024	TOTAL 2023	Variation (\$)
Bénéfice net	505	435	70	375	2 327	(1 952)
Ajustements de rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	41	113	454	200	254
Amortissements	1 250	1 253	(3)	5 041	4 918	123
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	33	23	10	142	98	44
Charges d'intérêts nettes	400	374	26	1 590	1 408	182
Perte de valeur d'actifs	4	109	(105)	2 190	143	2 047
Pertes (profits) sur placements	1	(2)	3	(57)	(80)	23
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	–	204	(204)	247	581	(334)
Impôt sur le résultat	175	210	(35)	577	996	(419)
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(12)	(12)	–	(52)	(52)	–
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(14)	(16)	2	(61)	(64)	3
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés	(57)	(59)	2	(330)	(178)	(152)
Intérêts payés	(392)	(326)	(66)	(1 759)	(1 486)	(273)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)	(221)	(169)	(52)	(783)	(700)	(83)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(25)	(3)	(22)	(52)	(8)	(44)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	76	311	(235)	(534)	(157)	(377)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 877	2 373	(496)	6 988	7 946	(958)
Dépenses d'investissement	(963)	(1 029)	66	(3 897)	(4 581)	684
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(53)	(46)	(7)	(187)	(182)	(5)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	(12)	–	(68)	(47)	(21)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	25	3	22	52	8	44
Flux de trésorerie disponibles	874	1 289	(415)	2 888	3 144	(256)
Acquisitions d'entreprises	(34)	(2)	(32)	(624)	(222)	(402)
Cessions d'entreprises	–	–	–	–	209	(209)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(25)	(3)	(22)	(52)	(8)	(44)
Diminution (augmentation) des placements à court terme	350	(1 000)	1 350	600	(1 000)	1 600
Licences de spectre	–	(24)	24	(531)	(183)	(348)
Autres activités d'investissement	43	(3)	46	14	(4)	18
(Diminution) augmentation des effets à payer	(201)	(162)	(39)	1 945	(646)	2 591
Émission de titres d'emprunt à long terme	16	1 331	(1 315)	3 834	5 195	(1 361)
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(322)	(293)	(29)	(3 303)	(1 858)	(1 445)
Rachat d'un passif financier	–	–	–	–	(149)	149
Émission d'actions ordinaires	–	–	–	–	18	(18)
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(49)	(44)	(5)	(235)	(223)	(12)
Rachat d'actions privilégiées	(16)	(50)	34	(92)	(140)	48
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(910)	(882)	(28)	(3 613)	(3 486)	(127)
Autres activités de financement	(14)	(4)	(10)	(31)	(24)	(7)
	(1 162)	(1 136)	(26)	(2 088)	(2 521)	433
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(288)	(22)	(266)	1 025	448	577
Trésorerie au début de la période	1 860	569	1 291	547	99	448
Trésorerie à la fin de la période	1 572	547	1 025	1 572	547	1 025
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie	–	175	(175)	(225)	175	(400)
Équivalents de trésorerie au début de la période	–	50	(50)	225	50	175
Équivalents de trésorerie à la fin de la période	–	225	(225)	–	225	(225)

Données consolidées sur les flux de trésorerie – Tendence historique

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	TOTAL					TOTAL				
	2024	T4 24	T3 24	T2 24	T1 24	2023	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23
Bénéfice net (perte nette)	375	505	(1 191)	604	457	2 327	435	707	397	788
Ajustements de rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation										
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	454	154	49	22	229	200	41	10	100	49
Amortissements	5 041	1 250	1 259	1 270	1 262	4 918	1 253	1 232	1 232	1 201
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	142	33	34	31	44	98	23	23	21	31
Charges d'intérêts nettes	1 590	400	405	401	384	1 408	374	358	346	330
Perte de valeur d'actifs	2 190	4	2 113	60	13	143	109	–	–	34
(Profits) pertes sur placements	(57)	1	(66)	2	6	(80)	(2)	1	(79)	–
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	247	–	154	93	–	581	204	–	377	–
Impôt sur le résultat	577	175	5	231	166	996	210	243	273	270
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(52)	(12)	(12)	(10)	(18)	(52)	(12)	(12)	(13)	(15)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(61)	(14)	(16)	(15)	(16)	(64)	(16)	(16)	(17)	(15)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés	(330)	(57)	(129)	(98)	(46)	(178)	(59)	(55)	(39)	(25)
Intérêts payés	(1 759)	(392)	(532)	(387)	(448)	(1 486)	(326)	(451)	(270)	(439)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)	(783)	(221)	(96)	(131)	(335)	(700)	(169)	(167)	(200)	(164)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(52)	(25)	(1)	(11)	(15)	(8)	(3)	–	(5)	–
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	(534)	76	(134)	75	(551)	(157)	311	88	242	(798)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 988	1 877	1 842	2 137	1 132	7 946	2 373	1 961	2 365	1 247
Dépenses d'investissement	(3 897)	(963)	(954)	(978)	(1 002)	(4 581)	(1 029)	(1 159)	(1 307)	(1 086)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(187)	(53)	(43)	(45)	(46)	(182)	(46)	(35)	(46)	(55)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(68)	(12)	(14)	(28)	(14)	(47)	(12)	(13)	(1)	(21)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	52	25	1	11	15	8	3	–	5	–
Flux de trésorerie disponibles	2 888	874	832	1 097	85	3 144	1 289	754	1 016	85
Acquisitions d'entreprises	(624)	(34)	(73)	(435)	(82)	(222)	(2)	1	(196)	(25)
Cessions d'entreprises	–	–	–	–	–	209	–	1	208	–
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(52)	(25)	(1)	(11)	(15)	(8)	(3)	–	(5)	–
Diminution (augmentation) des placements à court terme	600	350	–	(50)	300	(1 000)	(1 000)	–	–	–
Licences de spectre	(531)	–	(13)	(414)	(104)	(183)	(24)	(3)	(145)	(11)
Autres activités d'investissement	14	43	(8)	(11)	(10)	(4)	(3)	(16)	(16)	31
Augmentation (diminution) des effets à payer	1 945	(201)	763	404	979	(646)	(162)	(300)	(101)	(83)
(Diminution) augmentation des créances titrisées	–	–	–	–	–	–	–	–	(500)	500
Émission de titres d'emprunt à long terme	3 834	16	10	1 617	2 191	5 195	1 331	1 161	1 199	1 504
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(3 303)	(322)	(343)	(525)	(2 113)	(1 858)	(293)	(920)	(346)	(299)
Rachat d'un passif financier	–	–	–	–	–	(149)	–	–	–	(149)
Émission d'actions ordinaires	–	–	–	–	–	18	–	–	8	10
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(235)	(49)	(42)	(40)	(104)	(223)	(44)	(44)	(42)	(93)
Rachat d'actions privilégiées	(92)	(16)	–	(38)	(38)	(140)	(50)	(27)	(32)	(31)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(3 613)	(910)	(910)	(910)	(883)	(3 486)	(882)	(883)	(882)	(839)
Autres activités de financement	(31)	(14)	(3)	4	(18)	(24)	(4)	(5)	(7)	(8)
	(2 088)	(1 162)	(620)	(409)	103	(2 521)	(1 136)	(1 035)	(857)	507
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 025	(288)	462	609	242	448	(22)	119	(201)	552
Trésorerie au début de la période	547	1 860	1 398	789	547	99	569	450	651	99
Trésorerie à la fin de la période	1 572	1 572	1 860	1 398	789	547	547	569	450	651
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie	(225)	–	(250)	79	(54)	175	175	(400)	360	40
Équivalents de trésorerie au début de la période	225	–	250	171	225	50	50	450	90	50
Équivalents de trésorerie à la fin de la période	–	–	–	250	171	225	225	50	450	90

(1) Nos résultats sont présentés selon deux secteurs : Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) et Bell Média.

Dans le présent document, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

(2) **Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières**

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières (Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent document pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une description de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent document si le libellé de la mesure financière supplémentaire n'est pas suffisamment descriptif.

(2.1) **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont des mesures financières utilisées pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne leur composition, elles excluent un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore incluent un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent document pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après. Des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables, sur une base consolidée, sont présentés plus haut dans le présent document.

Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable. Se reporter aux pages 2 et 3 du présent document pour un rapprochement du bénéfice (de la perte nette) net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

Flux de trésorerie disponibles

Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable. Se reporter aux pages 10, 12 et 13 du présent document pour un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie, les équivalents de trésorerie, et les placements à court terme disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Se reporter à la page 10 du présent document pour un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(2.2) Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la note 2.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

(2.3) Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette). Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

	Total 2024	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	Total 2023	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023
Bénéfice net (perte nette)	375	505	(1 191)	604	457	2 327	435	707	397	788
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	454	154	49	22	229	200	41	10	100	49
Amortissement des immobilisations corporelles	3 758	933	934	945	946	3 745	954	937	936	918
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 283	317	325	325	316	1 173	299	295	296	283
Charges financières										
Charges d'intérêts	1 713	431	440	426	416	1 475	399	373	359	344
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(66)	(17)	(16)	(17)	(16)	(108)	(27)	(27)	(27)	(27)
Perte de valeur d'actifs	2 190	4	2113	60	13	143	109	–	–	34
Autres charges (produits)	305	103	63	101	38	466	147	129	311	(121)
Impôt sur le résultat	577	175	5	231	166	996	210	243	273	270
BAIIA ajusté	10 589	2 605	2 722	2 697	2 565	10 417	2 567	2 667	2 645	2 538

(2.4) Mesures de gestion du capital

Les mesures de gestion du capital sont des mesures financières qui visent à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui sont présentées dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la note 2.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

(2.5) Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une description de ces mesures est fournie lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans le présent document si le libellé de la mesure financière supplémentaire n'est pas suffisamment descriptif.

(3) Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés suivants pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

La **marge du BAIIA ajusté** est définie comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

L'**intensité du capital** correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'entend des produits tirés des services externes sans fil de Bell SCT, divisés par la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles moyenne au cours d'une période donnée, exprimés en dollars par mois.

Le **taux de désabonnement des services de téléphonie mobile** correspond aux annulations d'abonnement aux services de téléphonie mobile par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services de téléphonie mobile correspond au nombre de désactivations d'abonnés des services de téléphonie mobile au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.

Une **unité d'abonnement des services de téléphonie mobile** se compose d'une unité génératrice de produits récurrents (p. ex., téléphones intelligents et téléphones multifonctions) assortie d'un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et comprend les services voix, messages textes et/ou de données. Nous présentons les unités d'abonnement des services de téléphonie mobile en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services de téléphonie mobile prépayés sont considérées comme actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.

Une **unité d'abonnement des services d'appareils mobiles connectés** se compose d'une unité génératrice de produits récurrents (p. ex., tablettes, appareils portables, appareils mobiles Internet et Internet des objets) assortie d'un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil, de façon limitée ou sans service voix cellulaire.

Une **unité d'abonnement des services sur fil**⁽¹⁾ se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé IP et/ou les SAR résidentiels de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.

- Les abonnés des services Internet et de télé IP de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires.
- Les abonnés des SAR résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

⁽¹⁾ Depuis le T1 2024, nous ne présentons plus le nombre d'abonnés du service de télé par satellite de détail, car ces derniers ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés du service de télé de détail, et nous ne communiquons plus que le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail.